

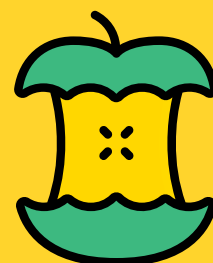


EN BREF :

**OBJECTIF Z,
ZÉRO DÉCHET,
ZÉRO GASPI***

Plan d'action 2021-2026

* Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés





**LE MEILLEUR DÉCHET
EST CELUI QUE
L'ON NE PRODUIT PAS !**

RÉDUIRE NOS DÉCHETS : UNE NÉCESSITÉ

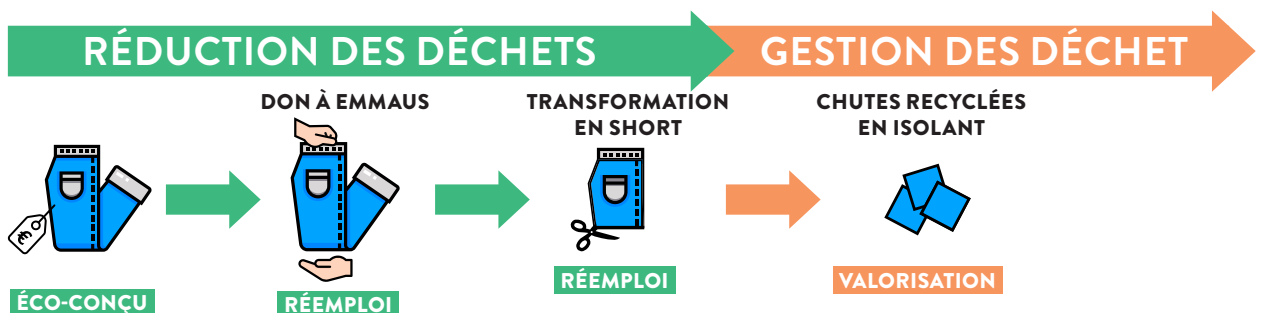
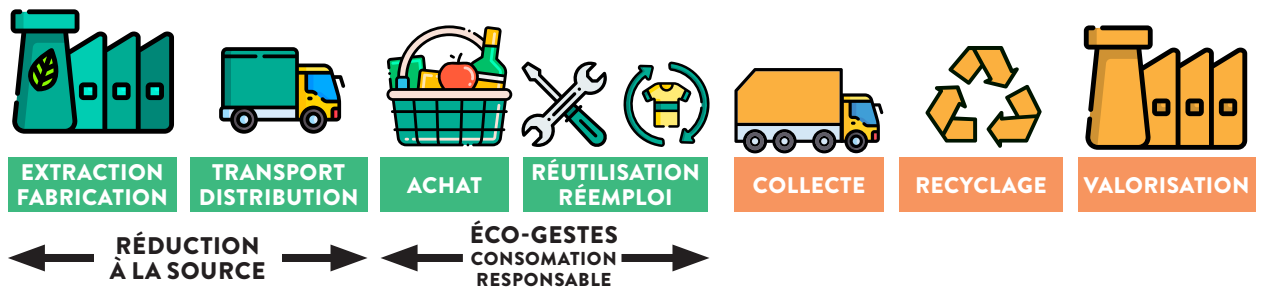
En France, le volume de nos poubelles a doublé en 40 ans. L'apparition de nouveaux produits sur le marché et l'évolution de nos habitudes de consommation, soumis aux effets de modes, participent fortement à cette augmentation (ex : sur-emballage, produits jetables à usage unique ou à durée de vie limitée, etc).

Les impacts financiers, environnementaux et sanitaires des déchets sont élevés, il est urgent d'agir pour réduire nos déchets.

LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, KÉSAKO ?

La réduction des déchets comme levier d'action

Réduire la production des déchets consiste à mettre en place des actions visant à réduire la quantité et/ou la nocivité de ces déchets, aux différents stades de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation.



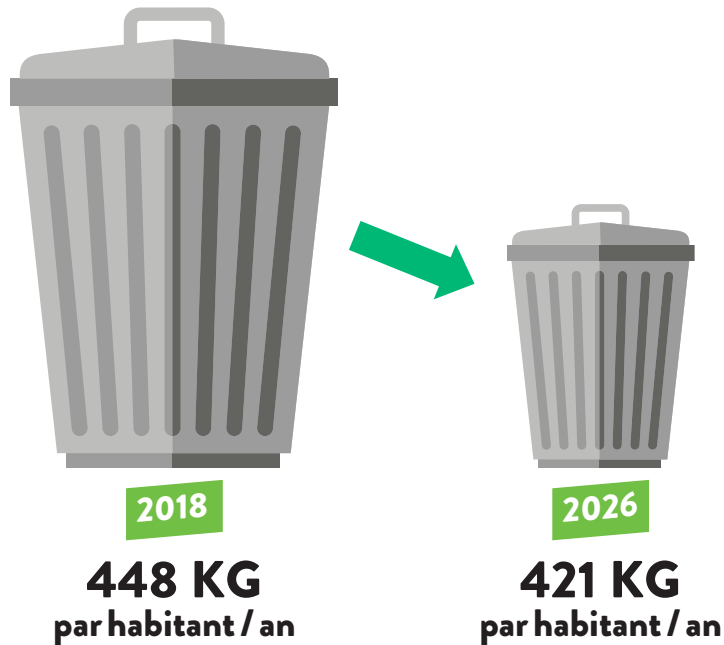
UNE COLLECTIVITÉ ENGAGÉE

L'Eurométropole de Strasbourg mène une politique volontariste depuis plus de 10 ans sur différents programmes de réduction des déchets avec pour objectif d'encourager administrations, entreprises, associations et usagers... à changer leurs comportements.

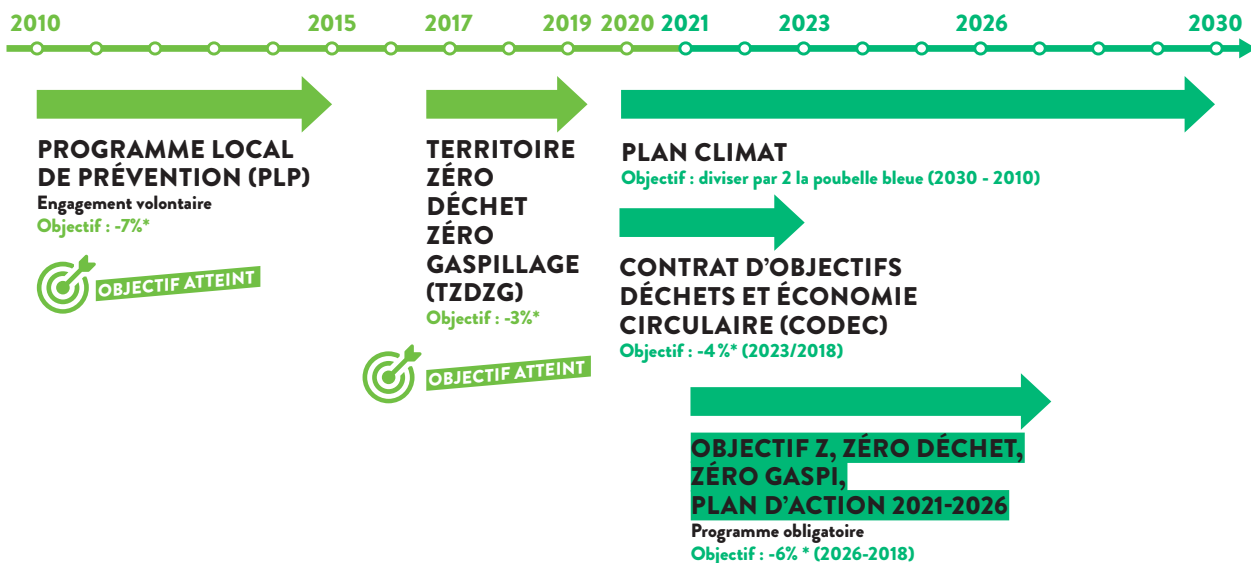
Ces programmes ont d'ores et déjà permis de mettre en place de nombreuses actions sur le territoire et de mobiliser un réseau d'acteurs en faveur de la réduction des déchets.

Collectivités, industriels, entreprises, commerçants et artisans, associations, particuliers, nous avons tous un rôle à jouer. Ce sont nos actions conjuguées qui seront efficaces !

L'OBJECTIF POUR 2026 : RÉDUIRE DE 6% TOUTS NOS DÉCHETS !



PROGRAMMES DE RÉDUCTION DES DÉCHETS ENGAGÉS PAR L'EUROMÉTROPOLE DE STRASBOURG



*des déchets ménagers et assimilés

OBJECTIF Z, ZÉRO DÉCHET, ZÉRO GASPI

Plan d'action 2021-2026 »

Késako ?

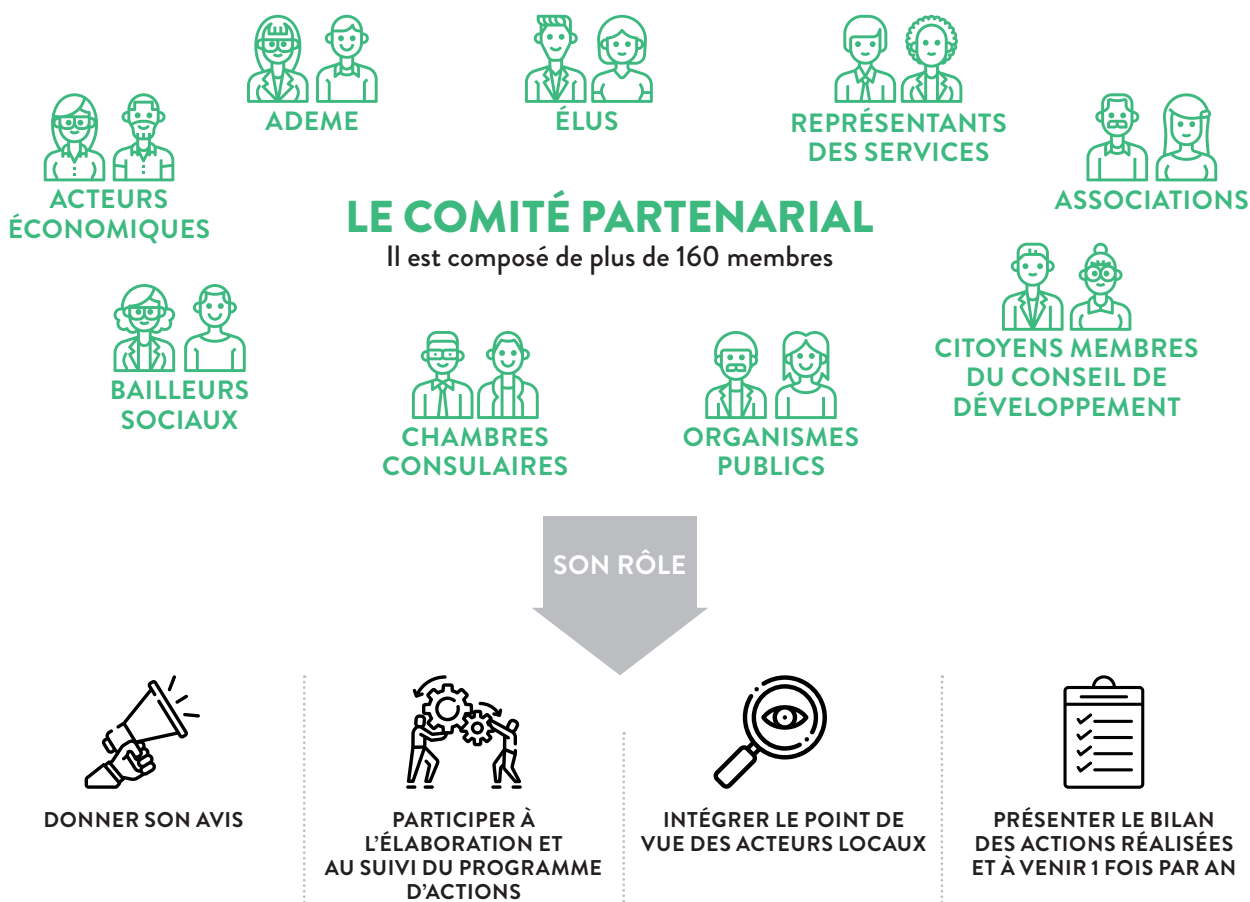
Ce programme est un document obligatoire de planification des actions de réduction des déchets sur le territoire de la collectivité territoriale (décret du 10 juin 2015), qui s'inscrit directement dans la continuité des politiques publiques menées depuis plus de 10 ans à l'Eurométropole de Strasbourg.

Son objectif

Ce document détaille à l'échelle du territoire, les objectifs de réduction des déchets et définit les actions et moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Il doit contribuer à l'atteinte des objectifs des plans nationaux et régionaux. Il est modifiable, fait l'objet d'un bilan annuel et d'une réévaluation tous les 6 ans.

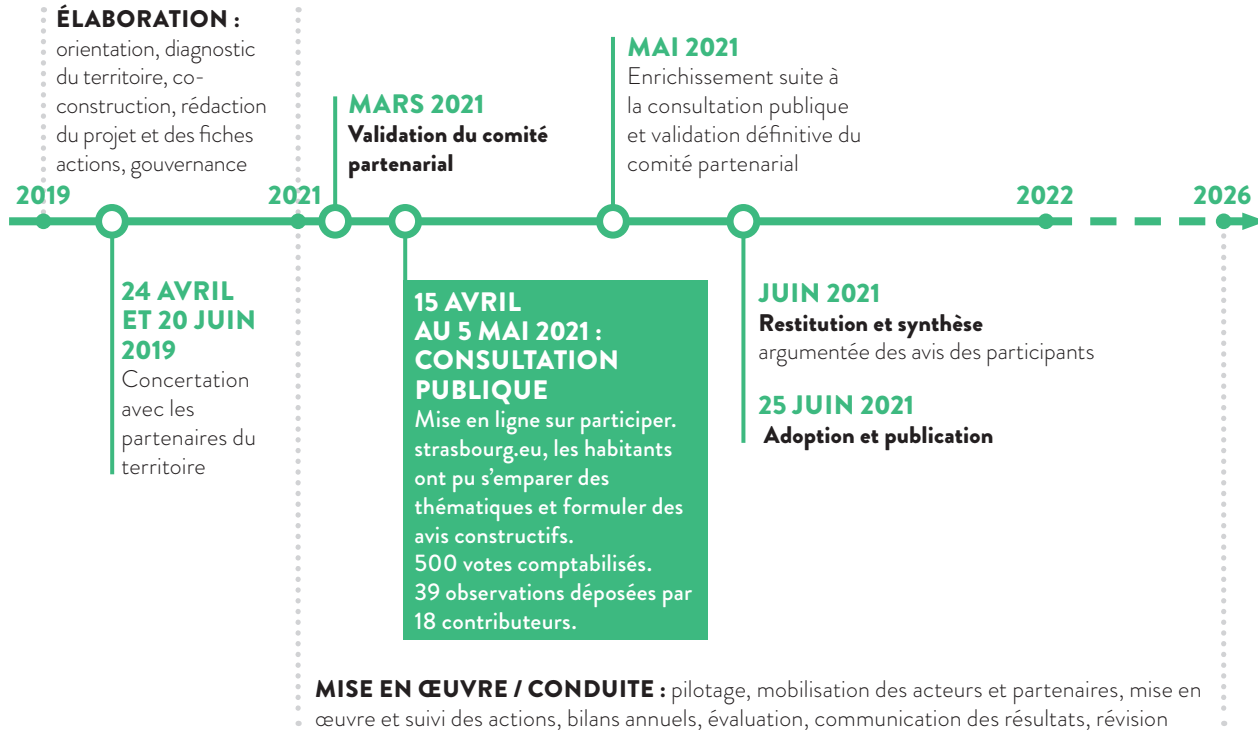
UN PROJET CO-CONSTRUIT AVEC DE NOMBREUX PARTENAIRES

Il est obligatoirement co-construit avec un comité partenarial et soumis à consultation publique, avant d'être définitivement délibéré.



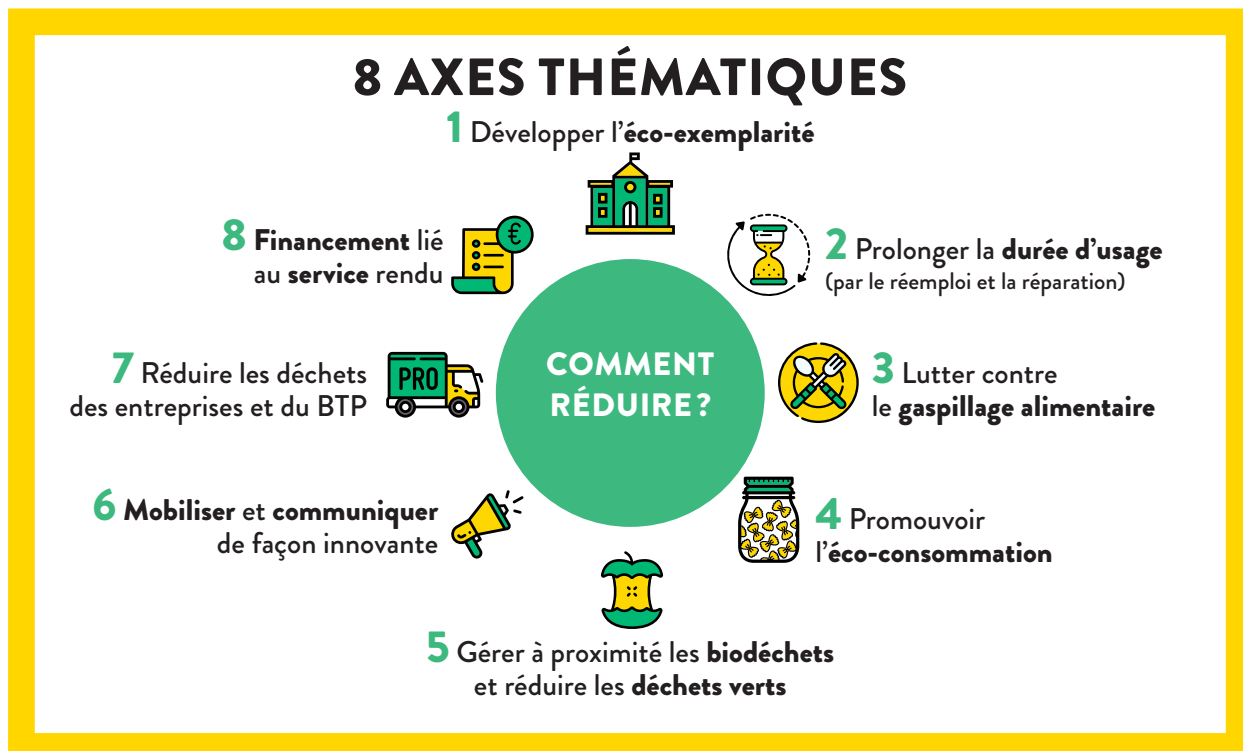
La CCES (Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi) sera appuyée par des groupes de travail thématiques, mis en place au fur et à mesure de l'avancement du programme d'action et de la mise en évidence des besoins et opportunités.

LES ÉTAPES CLÉS



COMMENT RÉDUIRE SES DÉCHETS ?

Le nouveau programme d'action « Objectif Z » s'articule autour de 8 axes thématiques et de 27 fiches actions, et sera ajusté en fonction des besoins.



27 ACTIONS



AXE 1

DÉVELOPPER L'ÉCO-EXEMPLARITÉ

- Accompagnement des communes de l'Eurométropole de Strasbourg
- Favoriser l'éco-exemplarité des services de l'Eurométropole de Strasbourg
- Promouvoir les contrats publics responsables
- Favoriser l'éco-responsabilité des agents de l'Eurométropole de Strasbourg



AXE 2

PROLONGER LA DURÉE D'USAGE PAR LE RÉEMPLOI ET LA RÉPARATION

- Amplifier le réemploi
- Développement de la filière de réemploi des textiles, linges de maison et chaussures
- Développement de la filière de réemploi des cycles
- Développement de la filière de réemploi du matériel médical
- Développement de la filière de réemploi du matériel informatique et numérique
- Promouvoir et rendre visible les lieux et structures de la réparation



AXE 3

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

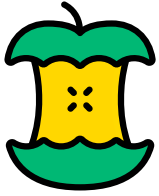
- Réduire le gaspillage alimentaire dans la restauration commerciale
- Promouvoir le don alimentaire
- Réduire le gaspillage alimentaire en restauration scolaire et collective



AXE 4

PROMOUVOIR L'ÉCO CONSOMMATION

- Réduire les emballages et promouvoir la consigne
- Promouvoir les textiles sanitaires lavables
- Lutter contre les imprimés non sollicités



AXE 5

GÉRER À PROXIMITÉ LES BIODÉCHETS ET RÉDUIRE LES DÉCHETS VERTS

- Promouvoir le compostage individuel
- Développer le compostage collectif
- Réduire les déchets verts et favoriser le broyage et le jardinage au naturel



AXE 6

SENSIBILISER, MOBILISER ET COMMUNIQUER DE FAÇON INNOVANTE

- Rendre les manifestations plus éco-responsables
- Encourager le passage à l'action
- Rendre plus visible la prévention et sensibiliser tous les publics
- Sensibiliser les scolaires



AXE 7

RÉDUIRE LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELS

- Accompagner et sensibiliser les professionnels à la prévention des déchets
- Réduire les déchets du BTP



AXE 8

FINANCEMENT LIÉ AU SERVICE RENDU

- Finalisation du déploiement de la redevance spéciale
- Déploiement d'une tarification incitative en lien avec le service rendu

L'EUROMÉTROPOLE VOUS ACCOMPAGNE

Soutien au compostage collectif et individuel :
subventions, stages gratuits, accompagnement

**Soutien à l'utilisation de couches lavables
et de protections menstruelles lavables**
subventions et ateliers

Soutien au défi Déclics Zéro Déchet :
accompagnement de familles volontaires dans
la pratique du zéro déchet

Retrouvez toutes les bonnes pratiques, adresses utiles
et actualités zéro déchet sur notre site web dédié :

objectifZ.strasbourg.eu

Pour aller plus loin retrouver le document complet du :
[plan d'action 2021-2026](#)

